

Face à une sécheresse exceptionnelle - Pas de miracle cet été pour la pêche corrèzienne

CORRÈZE - Écrasante, la chaleur du début de l'été s'est couplée à une sécheresse torride. Et peu à peu, le paysage a changé : végétation jaunie, ruisseaux à sec, rivières perdues dans leur lit, plans d'eau impropres à la baignade... Et puis ces écrevisses, ces poissons ventre en l'air, privés de leur élément naturel. Tandis que les observateurs tirent la sonnette d'alarme, le ciel ne concède que quelques gouttes bien en peine de remédier à cet épisode climatique hors normes.

Inquiétante, la carte mise en ligne cette semaine par l'Office français de la biodiversité et consacrée à la situation des écoulements des petits cours d'eau au 1^{er} août, réalisée grâce aux données collectées par le réseau Ondr (Observatoire national des étages). En France, 1 373 cours d'eau sont touchés par des ruptures d'écoulement ou des assèchs : le niveau le plus critique jamais enregistré à cette période de l'année, sans qu'aucune région ne soit épargnée. Et forcément, la situation vulnérabilise le fonctionnement des milieux aquatiques et la biodiversité qui en dépend. En Corrèze, la problématique de l'eau occupe de nombreux acteurs, à commencer par le Département qui s'est lancé en 2022 dans la mise en place d'un Plan départemental de la gestion de l'eau (PDGE), accompagné, en cela par l'agence de l'eau Adour-Garonne, en cohérence avec la stratégie globale de l'Etat. Car sans eau, rien n'est possible.

Rivières et plan d'eau en souffrance

Parmi les plus préoccupés par la vie des cours et plans d'eau, les 30 000 pêcheurs corrèziens croisent sans cesse leurs observations. Avec, cette année, une mine de plus en plus préoccupée au fur et à mesure que passent les jours. « AAPPMA et Fédération de pêche offrent 5 000 km de cours d'eau, 4 000 ha de grands lacs de barrage et 39 plans d'eau fédéraux et AAPPMA », recense la Fédération corrèzienne par la voix de son président, Sébastien Versanne-Janodet. Des écosystèmes parfaits pour les trente-deux espèces de poissons et quatre espèces d'écrevisses qui y sont pêchables 365 jours par an, grâce au travail de 450 bénévoles répartis dans 31 associations. « au service de la pêche et de la protection des milieux aquatiques ». Car qui dit pêcheur, dit souvent fin connaisseur de ces milieux et de leur restauration : « La fédération de la Corrèze pour la pêche et la protection du milieu aquatique a longtemps été le premier maître d'ouvrage pour la création de passes à poisson. C'est un acteur incontournable du réseau des acteurs aquatiques et prévention des inondations ». Ingénieurs et techniciens constituent un service technique focalisé sur le suivi piscicole et thermique au niveau de 73 stations, produisant près de 700 000 données par an. Une manne exceptionnelle.

« L'ampleur et la précocité de cette sécheresse nourrissent d'importantes inquiétudes pour nos rivières et pour la vie aquatique dans sa globalité »

Un outil implacable, aussi, pour quiconque en consulte les données 2026, traduisant une sécheresse exceptionnelle par son ampleur et sa précocité, « peut-être la plus importante de ces dernières décennies. Plusieurs dizaines de kilomètres sont déjà à sec. Sans pluies significatives,



30 000 pêcheurs, 450 bénévoles, 31 associations : la pêche corrèzienne veille - © Malika Turin

il est probable que ce soit plusieurs centaines de kilomètres qui soient touchés. Au niveau départemental, la situation est hétérogène, avec des bassins très touchés (Corrèze, Montane, Douyge, Xaintrie, bassin de Brive) et d'autres qui résistent encore, avec des débits qu'on retrouve habituellement en septembre ». Et les rivières du Pays vert ne sont pas seules à souffrir : les lacs en sont au même point, entre montées de température journalière et baisse d'oxygène, diminution du renouvellement de l'eau, évaporation... « Là aussi, la faune se retrouve en situation difficile » déplore le président de la Fédération de pêche. Reste à espérer que les températures nocturnes baissent un peu, et offrent un répit à une faune à bout de souffle.

Pêches de sauvetage : la fausse bonne idée

Dans les rangs des pêcheurs, si tous partagent ces constants alarmants, c'est sur les solutions à

y apporter que l'on n'est pas toujours d'accord. Face à des tronçons de rivière à sec, jonchés de cadavres de poissons, devant les efforts désespérés de quelques spécimens pour survivre dans une flaque, un trou d'eau, les appels se sont faits de plus en plus nombreux en faveur de « pêches de sauvetage ». C'est à dire des pêches suivies du déplacement des poissons vers une zone plus vivable. « Pour quiconque aime la Corrèze, ses territoires, la nature, voir des poissons mourir est un crève cœur. Pour autant, explique Sébastien Versanne-Janodet, la Fédération a fait le choix de ne pas engager systématiquement de pêches de sauvetage ». Ou quand le remède peut s'avérer pire que le mal... « Dans les épisodes de sécheresse extrême, les poissons encore présents dans les secteurs où l'eau subsiste vivent déjà dans des conditions très dégradées : faibles débits, températures élevées, manque d'oxygène et forte concentration des individus. Déplacer vers ces secteurs des centaines, voire des milliers

de poissons capturés dans les zones asséchées reviendrait à augmenter la compétition pour une ressource déjà insuffisante et à accélérer la consommation de l'oxygène disponible. Par ailleurs, avec des assèchs de plusieurs kilomètres et aucune pluie de prévue, il devient difficile de trouver des secteurs d'accueil offrant des conditions de survie satisfaisantes ».

« Concentrer nos efforts sur les actions qui permettront aux milieux de mieux passer les sécheresses futures »

Mieux vaudrait, selon l'AAPPMA de la Corrèze, « miser sur des solutions durables. L'expérience montre que les cours d'eau peuvent faire face aux situations de crise, et être recolonisés naturellement dès le retour de conditions hydrologiques favorables s'ils sont résilients. Des études dans le Cantal et des exemples locaux télémétriques ont montré qu'en 2022 à partir de quelques flaque alimentées par une source oxygénée, les poissons pouvaient rester concentrés durant la puis recoloniser le bassin une fois l'eau revenue ». Une solution insuffisante au vu de la fréquence accrue des crises, qui nécessitent que l'on dote les cours d'eau de davantage de robustesse : « C'est pourquoi la Fédération souhaite concentrer ses efforts sur les actions qui permettront aux milieux de mieux passer les sécheresses futures ». Restauration des zones humides, continuité écologique, restauration des habitats... Et la Fédération de poursuivre sa quête d'informations, notamment en se dotant de thermomètres enregistreurs communicants pour identifier les secteurs qui résistent le mieux aux échauffements. Au delà du débit, la température est le paramètre le plus important pour la faune aquatique : elle conditionne tout leur cycle vital.

Céline KOMPA

Siav - « Des niveaux historiquement bas »

BRIVE - De pire en pire : depuis mars dernier, les constats des agents du Syndicat mixte pour l'aménagement de la Vézère (Siav) ne cessent de confirmer leurs craintes. À chaque nouvelle mesure du débit des cours d'eau, de leur température, c'est trop : trop peu d'eau, trop chaude pour la vie aquatique. Début août ne déroge pas à la règle, et avec des niveaux historiquement bas, le Siav sonne l'alerte : « Tout est en train de claquer ».

Le Syndicat mixte pour l'aménagement de la Vézère (Siav) n'est pas le syndicat dont les Corrèziens connaissent le mieux le rôle, il y a encore une poignée d'années. Et puis, les phénomènes climatiques extrêmes se succédant, le Syndicat est entré dans la ronde des interlocuteurs privilégiés, en expert qu'il est de la santé des cours d'eau du territoire. Guillaume Bornet, agent des milieux aquatiques au Siav et passionné de pêche, n'aurait pas changé un mot aux propos de l'AAPPMA de la Corrèze : « Tout est en train de claquer... » Tout, c'est la vie des nombreuses espèces peuplant les 1 774 km de cours d'eau - traversant 66 communes - dont le Siav a la charge. « Le niveau des cours d'eau est historiquement bas. Et si de notre côté, nous n'avons pas encore relevé de mortalité anormale, on sait

aussi que cela peut aller très vite. Et que ça n'est pas parce qu'on n'a rien vu que cela n'existe pas. Un héron peut passer et en deux minutes, faire un festin de poissons morts ».

65 % de déficit de pluviométrie

Car le spécialiste des milieux aquatiques ne cache pas l'inquiétude qui le ronge, comme elle taraude l'ensemble de ses collègues. « face à des chiffres qui ont un mois et demi d'avance sur le calendrier ». On est en situation de péril quasiment partout. Et les quelques gouttes de pluie tombées la semaine dernière n'y ont rien fait : « Certains cours d'eau ont connu une pointe à 4 ou 5 litres par seconde en plus, comme la Tourmente, suite à l'orage. Un sur-saut de quelques heures qui ne change rien sur le long terme ». Même constat du côté de la Roanne, qui dans la nuit de lundi à mardi bénéficiait des pluies d'orages faisant passer son débit de 100 à 500 litres par seconde. « Mais ça a duré quoi ? Deux, trois heures. Et c'est redescendu aussi vite... » En cause, une sécheresse d'une durée défiant toutes les normes passées, et un déficit de pluviométrie de 65 %.

« Et en conséquence, la vie aquatique est menacée par des débits trop faibles et des températures trop élevées. Des plans d'eau où la baignade est interdite, notamment à cause des cyanobactéries (Coiroux à Aubazine, Les Chaux à Sornac, l'Étang du Moulin à Camps-St-Mathurin-Léobazel, l'Étang à Meyrignac l'Église,



Cinq cours d'eau sont en situation de rupture d'écoulement depuis le 25 juin : La Loyre (Cosnac), la Tourmente (Turenne), la Logne (Mansac), le ruisseau de la Tournerie (St Bonnet la Rivière) et ici, la Couze (Noailles).

ndlr). » Alors du côté du Siav, si l'on n'a pas encore adopté la danse de la pluie, on n'est pas loin d'y songer. « Parce que rien ne dit que cet automne, avec le phénomène El Niño, on aura davantage de pluie. Et si on en a, rien ne dit que ce ne sera pas en excès... »

C.K.

Étiage - La Vézère déjà sous perfusion

CORRÈZE - Alors que le département traverse un été particulièrement sec, les barrages hydroélectriques le long de la Vézère tournent déjà à plein régime pour soutenir le débit de la rivière. Un effort inédit par sa précocité, qui accompagne l'arrivée d'un nouvel arrêté préfectoral destiné à sécuriser durablement l'alimentation en eau.

Cinq millions de mètres cubes. C'est le volume d'eau déjà relâché dans la Vézère depuis la mi-juin pour soutenir son débit. Soit autant que durant toute l'année 2022, jusqu'ici considérée comme la référence en matière de sécheresse. Ce chiffre illustre à lui seul la précocité de cet été particulièrement sec, mais aussi le rôle essentiel des barrages hydroélectriques corréziens. « Nous sommes dans une situation qui ressemble à la fin de l'été 2022 alors que nous ne sommes que début août », résume David Thomas-Archambeau, délégué territorial EDF Hydro sur le bassin de la Dordogne. Depuis plusieurs semaines, les apports naturels de la Vézère ne suffisent plus. Au niveau du barrage de Peyrissac, ils sont passés sous le seuil des 2 m³ par seconde dès le 15 juin. Sans intervention, le débit de la rivière ne serait aujourd'hui que d'environ 400 litres par seconde. Grâce aux lâchers d'eau, il est maintenu à 2 m³/s.

De l'eau pour les habitants... et pour la rivière

Ce soutien d'étiage est loin d'être anecdotique.



Toute la gestion des barrages de Viam, Treignac et Peyrissac a été repensée - © EDF

De plus, la mise en service de l'usine des Garderies, en 2019, la Vézère alimente en eau potable les habitants de Tulle, mais aussi ceux d'Uzerche, de Brive et, en secours, d'Égletons. La sécheresse de 2020 avait d'ailleurs mis en évidence la fragilité du système. Face aux premiers risques de rupture d'alimentation en eau potable, EDF Hydro et les collectivités avaient signé des conventions temporaires afin d'autoriser des lâchers d'eau supplémentaires depuis les barrages.

En 2022, ce dispositif avait conduit à restituer cinq millions de mètres cubes d'eau, pour un coût d'environ 100 000 euros jusqu'à présent, ces conventions devaient être renégociées chaque année. Le nouvel arrêté préfectoral, signé le 24 juillet, change désormais les règles du

jeu. Désormais, EDF devra garantir en permanence un débit minimal de 2 m³ par seconde en aval du barrage de Peyrissac, quelles que soient les conditions hydrologiques. Pour y parvenir, toute la gestion des barrages de Viam, Treignac et Peyrissac a été repensée.

Une partie des volumes est désormais conservée en amont afin de pouvoir être restituée au cœur de l'été, lorsque les besoins sont les plus importants. En contrepartie, le débit réservé du barrage de Viam est abaissé sur un tronçon limité, ce qui permet de préserver les capacités de stockage nécessaires à la production d'électricité. « Nous avons trouvé une solution gagnant-gagnant », estime David Thomas-Archambeau. Nous améliorons la situation sur 130 kilomètres

de rivière tout en conservant notre capacité à produire de l'électricité lorsque le réseau en a besoin.

Une gestion au jour le jour

Concrètement, les équipes d'EDF suivent en permanence le débit naturel reconstitué de la Vézère. Dès qu'il devient insuffisant, une vanne du barrage de Peyrissac est ajustée afin de restituer exactement le volume nécessaire pour maintenir les 2 m³/s. Les quantités d'eau relâchées sont ensuite recalculées quotidiennement. Malgré les cinq millions de mètres cubes déjà mobilisés depuis la mi-juin, les réserves demeurent suffisantes. Les retenues de Viam et de Treignac disposent encore de 13 millions de mètres cubes, même si le niveau du lac de Viam est déjà inférieur à la normale après un destockage engagé dès le mois de juin.

Au-delà des chiffres, cette gestion traduit surtout l'adaptation progressive des ouvrages hydroélectriques aux effets du changement climatique. Et la Vézère est loin d'être un cas isolé. Sur la Dordogne, à Argentat, les barrages permettent actuellement de maintenir un débit de 15 m³ par seconde, alors que le débit naturel ne serait que de 3 m³/s. Depuis la mi-juin, plus de 30 millions de mètres cubes y ont déjà été restitués, un volume qui pourrait dépasser les 50 millions si la sécheresse venait à se prolonger. Pour le responsable d'EDF Hydro, cette capacité d'adaptation repose avant tout sur la concertation entre les services de l'État, les collectivités et les gestionnaires des barrages. « Quand il y a un problème, ici, le réflexe est de se mettre autour de la table. »

Jules ROMAN

Commandez votre magazine VAGABONDAGES 2026 DES RENCONTRES QUI FONT VIBRER NOTRE TERRITOIRE

VAGABONDAGES MAGAZINE

Corrèze
TERRE DE PASSIONS

9.80 €

DÉCOUVERTE TERROIR PATRIMOINE CULTURE

MAGAZINE
CO-RÉALISÉ PAR
La Vie Corrèzienne
Hebdo

Puy-de-dôme
VAGABONDAGES MAGAZINE

JE COMMANDE EXEMPLAIRE(S) du magazine Vagabondages 2026

Je souhaite :

- ☐ Le(s) recevoir à mon domicile à l'adresse ci-dessous.
Dans ce cas, je rajoute 6,70€ de frais de port.
- ☐ Passer le(s) récupérer dans les locaux du journal
aux horaires d'ouverture pour économiser les frais de port.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email : Tél :



Achetez-le
aussi en PDF!

Retournez ce bulletin accompagné
de votre chèque à l'ordre de La Vie Corrèzienne :

GROUPE COURRIER FRANÇAIS - SERVICE ABONNEMENT
LA VIE CORRÉZIENNE - LIBRE RÉPONSE 88293 - 33529 BRUGES CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe MISO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles sont conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courriel : Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 40136 - 33525 BRUGES CEDEX - votre scanner doit précéder votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Remédiation - La tourbière de la Vergne ou la renaissance d'une super éponge

LAMAZIÈRE-HAUTE - Parmi les solutions à la carence en eau, Haute-Corrèze Communauté a opté pour la restauration de la tourbière de la Vergne, à Lamazière-Haute. À la façon de grosses éponges, les tourbières et leurs écosystèmes ont en effet la faculté de jouer les réservoirs naturels, voire de servir de points de captage d'eau potable. Et si la résolution des plus graves problèmes environnementaux trouvait sa source dans les expérimentations de cette nature ?

Autrefois centrales dans la vie des habitants de nombreux territoires, les tourbières ont sombré dans l'oubli lorsque le chauffage central s'est installé dans les foyers. Qui aurait préféré la tourbe, combustible certes abondant et bon marché, mais qui ne chauffait que moyennement et enfumait les âtres, à un beau radiateur en fonte ? Pour la litière du bétail, la paille fait fort bien l'affaire aujourd'hui. Et puis après tout, une tourbière, c'est rien qu'un fichu marécage, non ?

Alors au gré des ans, ces parcelles de marais ont fini par être délaissées, colonisées par des végétaux qui ont fini par les assécher, parfois exploitées par des sylviculteurs... « C'était un peu le cas de celle de la Vergne, à Lamazière-Haute, dont une bonne partie des 15 hectares avait subi une exploitation humaine », relate Jean-François Michon, vice-président de Haute Corrèze Communauté (HCC) en charge de l'eau et des milieux naturels. Fossés oubliés, sylviculture... « Mais la situation de crise autour de l'eau, qui s'accroît année après année, contraint à changer nos modes de vie. Pour HCC, la problématique de l'eau et des milieux aquatiques est de



Quinze hectares de tourbière : de quoi retenir une eau précieuse, qui sans le pouvoir absorbant de la tourbe filerait en aval aussi vite qu'elle tombe du ciel !

tout premier plan et alimente beaucoup de réflexions. »

« Prendre conscience des enjeux qui s'ouvrent, de nos responsabilités »

De fait, été après été, les mêmes inquiétudes refont surface : des ruisseaux et rivières qui s'assèchent, le recours nécessaire des éleveurs au réseau d'eau potable pour abreuver leurs animaux et les coûts faramineux induit, les captages d'eau potable qui ne captent plus rien et l'ombre du

citernage qui menace... « En tant qu'eus, nous nous devons de prendre conscience des enjeux qui s'ouvrent devant nous, de nos responsabilités », poursuit Jean-François Michon. « Depuis la révolution industrielle, l'économie est principalement carbonée, ce qui induit des problèmes de réchauffement climatique, de gaz à effet de serre... À ces problèmes, il y a urgence à trouver des solutions sinon la situation va devenir plus que compliquée... »

Dans les bureaux de HCC, une ébauche de solution se fait jour au gré de l'appel à projet lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine pour la restauration des zones humides. La candidature de la tourbière de la Vergne et de son épais

matelas de tourbe (2 mètres en moyenne), sur laquelle jaillit le ruisseau de Feyt, est retenue : « La problématique des tourbières est de plus en plus aiguë, avec des températures inédites une pluviométrie concentrée sur de courtes périodes puis des longues sécheresses. Pourtant leur rôle est essentiel : elles agissent comme des éponges et retiennent l'eau qui sinon, repartirait immédiatement en aval ». Et faut-il y voir un lien, alors que beaucoup de cours d'eau s'assèchent cette année, le Feyt a surpris par sa résilience.

« Un partenariat Groupement forestier, ONF, HCC et Conservatoire des espaces naturels »

La tourbe stocke l'eau mais aussi le carbone, elle a enfin l'avantage d'offrir un habitat de choix à nombre d'espèces. « On a par exemple ici un vrai enjeu écologique avec la moule perlière », indique Jean-François Michon. « Préserver et restaurer cette faune spécifique est aussi un enjeu. C'est un tout ! » Un tout qui, depuis ce printemps, a vu le ballet des engins forestiers ouvrant un accès à la tourbière, qui assiste aujourd'hui à la pose de dispositifs permettant de garder ouverts les fossés afin que l'eau y circule à nouveau librement, et qui assistera cet automne au remplacement de l'ouvrage de franchissement qui conditionne le bon état de l'ensemble des réalisations déjà effectuées. Un premier pas dans le sens de la restitution de son état naturel à une planète qui en a été abusivement privée. Et la création d'un sanctuaire à la Vergne, puisque « les partenaires ont signé une convention de non-exploitation de la tourbière ».

Céline KOMPA